

CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance

Le titulaire du CAP AEPE est un(e) professionnel(le) qualifié(e) qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité.

Le titulaire du C.A.P. Accompagnant éducatif petite enfance conduit :

- *des activités d'animation et d'éveil* qui contribuent à la socialisation de l'enfant, à son autonomie et à l'acquisition du langage ;
- *des activités de soins du quotidien* qui contribuent à répondre aux besoins physiologiques de l'enfant et à assurer sa sécurité physique et affective ;
- *des activités liées à la collaboration avec les parents et les autres professionnels* prenant en compte une dimension éthique qui permet un positionnement professionnel adapté.

Il peut exercer sa profession :

- en milieu familial : à son domicile ou au domicile des parents, en maison d'assistants maternels (MAM)

- en milieu collectif : école maternelle, garderie périscolaire, halte-garderie, centre de loisirs, centre de vacances, en accueil collectif de mineurs (ACM)



Scolarité et formation en entreprise :

Préparation à la formation SST :
« Sauveteur - secouriste du travail ». Stage obligatoire de 14 semaines en entreprise réparties sur 2 ans.

Poursuite d'étude :

- Mention Complémentaire d'Aide à Domicile
- Préparation aux concours : auxiliaire de Puériculture
- Accompagnant Éducatif et Social (AES)
- Passerelle possible en bac pro ASSP (Accompagnement Soin et Service à la Personne) ou bac pro Animation (AEPA)

NOUS CONTACTER :

Alternance en mixité du public :

Possibilité de suivre la formation en apprentissage.

Les conditions d'accès :

- Après la 3ème en suivant la procédure Affelnet collège.
- Passerelle possible pour un accès en 1ère.
- Apprentissage.

Lycée Léon de Lépervanche

31 avenue Raymond Mondon
BP 1015 97420 Le Port Cedex
ce.9740552g@ac-reunion.fr

<http://lycee-lepervanche.ac-reunion.fr/>

02 62 42 75 75 - Fax : 02 62 43 26 97